

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 11

PREFECTURE
DE LA GIRONDE

16 DEC. 2014

Votes : Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille quatorze, le quatre décembre
Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Philippe PLISSON, en la salle du Conseil de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud-et-Saint Louis

Date de convocation : 24 Novembre 2014

Etaient Présents : Mmes GOT - JUNIN - MM BUSSEREAU – BIROT - CORSAN-FERCHAUD – HILLAIRET - PLISSON – QUESSON - SUBRENAT
Pouvoir : M. GIRAUD a donné pouvoir à M. PLISSON

Délibération N°2014-02- 042: Animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2015 – demande de subvention auprès du Conseil Général de la Gironde

Vu le CGCT ;

Vu le SAGE Estuaire de la Gironde et Milieux Associés ;

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation « zones humides et bassins versants » du SAGE Estuaire en 2015, dont le coût total est de 42 000 € (37 500 € de poste d'animateur et 4 500 € de frais de déplacements et de locaux) d'autoriser Monsieur le Président à solliciter une subvention de 4 200 € soit 10% auprès du Conseil Général de la Gironde ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud-et-Saint Louis le 4 décembre 2014

Le Président


Philippe PLISSON